LA TAILLE EN TÊTARD

LES ARBRES TAILLÉS EN TÊTARD SONT ISSUS DE PRATIQUES RURALES ANCESTRALES EN VOIE DE DISPARITION.
L'ENTRETIEN DES ANCIENS TÊTARDS ET LA FORMATION DE NOUVELLES "TROGNES" PERMET DE CONSERVER UN PATRIMOINE ET UN SAVOIR-FAIRE QUI PEUT ÊTRE EXPLOITÉ DANS DES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS MODERNES.

Qu'est-ce-qu'un arbre tétard ?

Le têtard est un arbre dont le tronc est coupé à quelques mètres de haut, dans son jeune âge, pour provoquer à ce niveau l'apparition de rejets. Les rejets sont à leur tour sectionnés régulièrement à leur base. Ces coupes successives au même endroit forment des bourrelets qui, par leur accumulation au cours du temps, font grossir la "tête" du tronc.
Il existe des têtards à une ou plusieurs "têtes".

Les rejets des arbres taillés en têtard sont situés en hauteur, ce qui les protège des dents du bétail et de l'eau dans les zones inondables, tout en étant assez bas pour être faciles à récolter.

Les arbres taillés en têtard avaient de nombreuses utilités qui variaient selon les usages et les régions :

- Le feuillage pouvait servir de nourriture d'appoint pour le bétail. Il était consommé vert ou séché et mis en réserve en tant que fourrage pour l'hiver (les feuilles de chêne contenant des tanins à effet constipant étaient ajoutées en mélange à d'autres aliments).

- Les rejets stockés en fagots pouvaient être utilisés pour allumer les feux de cheminée ou pour alimenter les fours à pain, les fours de potiers et les fours à briques. Ce bois de petit diamètre se consume rapidement en produisant une chaleur importante.

- Les rejets pouvaient être utilisés pour fabriquer du charbon de bois.

- Les rejets bien droits pouvaient être utilisés pour l'élaboration de piquets, de manches (frêne) et autre bois d'œuvre.

- Les rejets de saules pouvaient être utilisés pour la vannerie, pour l'élaboration de liens ou de fascines.

- En forêt, les arbres taillés en têtard permettaient d'indiquer de façon visible les limites de parcelles, plus efficacement que des bornes qui étaient rapidement enfouies sous la litière de feuilles.

Cette pratique correspondait à des usages qui étaient parfois définis dans les baux. Le fermier ayant le bénéfice des rejets alors que le tronc appartenait au propriétaire du fonds.

Les vieux arbres têtards, avec leurs cavités remplies ou non de terreau, forment un biotope particulier favorable au développement d'une faune et d'une flore parfois spécifiques à ce milieu et souvent rare.

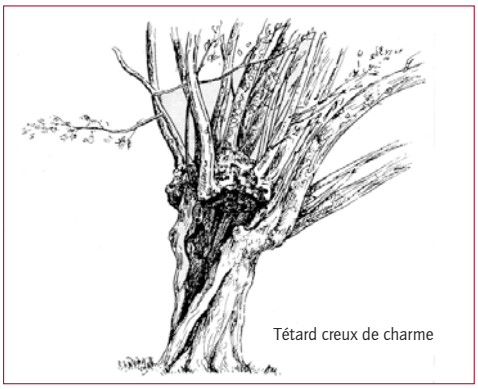
Têtard creux de charme

Ces espèces peuvent être menacées si ces biotopes disparaissent.
Ces arbres sont parfois très âgés. Il est difficile d'estimer leur âge car ils sont généralement creux (impossibilité de compter les cernes).
La croissance en diamètre du tronc des arbres têtards est plus lente que celle des arbres en port naturel car ils sont régulièrement privés de leur feuillage qui contribue, par la photosynthèse, à l'élaboration du bois.
Le têtard (larve de batracien ou personne à la tête disproportionnée, en vieux français) est dénommé de façon différente selon les régions (trogne, têteau, tronche, ...). Plus de 100 noms différents ont été recensés en France.

Former un têtard

Les usages traditionnels des arbres taillés en têtard ne sont plus tous d'actualité. Cependant certaines qualités de cette pratique (maintien d'une essence locale dans un volume réduit, identité rurale à donner à un paysage, bois de chauffage,...) permettent de l'utiliser d'une façon appropriée, tout en faisant perdurer un savoir-faire ancestral.

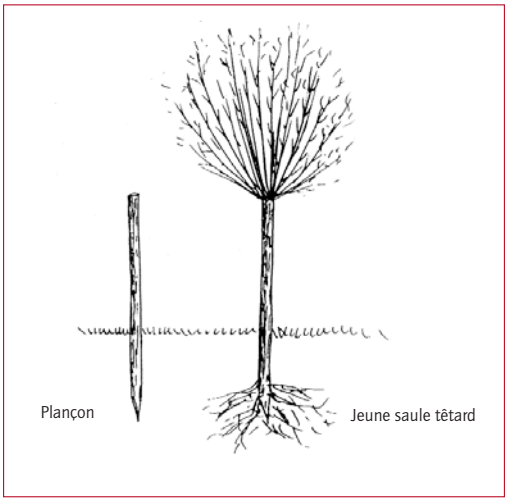

Les têtards peuvent être plantés isolés, en alignement, au bord de l'eau.

Les essences les plus couramment taillées en têtard sont les saules, les peupliers, les aulnes, les frênes, les châtaigniers, les charmes, les chênes, les ormes, les hêtres, les mûriers, les érables, les platanes, les houx et parfois les pins sylvestres.

La jeune tige, issue de semis ou de plantation (racinée ou en plançon pour les saules, peupliers et platanes), est écimée entre 1 et 3 m de haut.
Le diamètre de la tige, à la hauteur où elle est sectionnée, ne devrait pas être supérieur à 10 cm.
Les branches latérales peuvent être élaguées tous les ans de façon à negarder que le tronc. Les rejets se développant à partir de bourgeons adventifs sur la "tête" sont coupés à intervalles rapprochés pendant les premières années. Cela permet de former la "tête". Ensuite les interventions seront plus espacées. Il est possible de former des têtards à plusieurs têtes.
Quelques pépinières commercialisent des arbres préformés en têtards.

Têtard de chêne
(détail de la tête avec rejets et cavité)

Un têtard ne se forme pas à partir d'un arbre adulte que l'on écime (taille radicale).

La taille d'entretien

Les rejets sont taillés traditionnement tous les 1 à 12 ans selon l'usage qui est fait des rejets (cycle d'un an pour l'osier... le cycle des tailles est parfois basé sur la durée du bail qui est généralement de 9 ans, ...).
La taille est réalisée à la serpe pour les petits diamètres et à la scie ou à la tronçonneuse pour les tiges plus fortes, juste à la base du rejet sans blesser le bourrelet. Ces tailles éliminant tous les rejets sont réalisées régulièrement.

Il est conseillé de ne pas dépasser 7 ans entre deux coupes pour respecter la biologie de l'arbre. Les arbres taillés régulièrement stockent dans leurs "têtes" une grande proportion des réserves (amidon, sucres) qui sont une source d'énergie indispensable pour la fabrication de nouveaux rejets au printemps suivant la coupe.

Plus les arbres sont taillés à intervalles courts, plus les plaies sont de petites sections et moins les réserves migrent en dehors des "têtes". Par conséquent, les plaies se recouvrent plus rapidement et les réserves, plus abondantes, assurent un meilleur démarrage des bourgeons adventifs au printemps. L'époque de taille dépend, bien sûr, de l'usage (récolte de feuilles ou non). Si les feuilles ne sont pas récoltées, il est préférable d'intervenir hors période de végétation (de novembre à février).

La taille des têtards abandonnés

Têtard mort suite à l'élimination brutale des rejets de grosse section

Les vieux têtards ont souvent des troncs creux et lorsque les rejets n'ont pas été coupés depuis longtemps, leur poids et leur prise au vent peuvent entraîner le déchirement des troncs.

Si l'on souhaite conserver ces têtards, une taille progressive des rejets doit être réalisée pour alléger la couronne de l'arbre. Les rejets sont réduits en hauteur puis, seulement quelques années plus tard, sectionnés à leur base. Une autre technique consiste à conserver un à trois rejets servant de "tire-sève". Ces rejets isolés peuvent être brisés par le vent, il est alors possible de les tronquer en hauteur.

En effet, lorsqu'un têtard n'a pas été entretenu depuis longtemps, les réserves (amidon, sucre) accumulées initialement dans la "tête" du têtard, migrent vers les rejets.
La coupe totale des rejets à intervalles trop espacés peut aboutir à la mort du sujet. Celui-ci n'a plus assez de réserves mobilisables dans sa "tête" pour assurer le démarrage des bourgeons adventifs, qui formeront les nouveaux rejets et les feuilles indispensables à la photosynthèse et à la survie de l'arbre.
D'autre part, le déséquilibre entre le système racinaire conservé et les bourgeons éliminés provoque un stress physiologique important. La capacité à rejeter diminue avec le vieillissement du sujet, elle n'est pas la même selon les essences (les chênes, par exemple, sont très sensibles).

La canicule, la sécheresse et l'oïdium chez le chêne peuvent compromettre le développement des jeunes rejets.

Un arbre formé en têtard doit continuer à être taillé en têtard toute sa vie. Un têtard adulte abandonné et laissé en port libre risque de devenir dangereux. En effet, la structure du bois du tronc et de la "tête" n'est pas adaptée aux contraintes mécaniques que doit supporter un arbre de pleine venue.

Vidéo
La taille des saules en têtard

Adresse utile :
Centre Européen des Trognes
Maison Botanique
41270 BOURSAY
Tel. : 02 54 80 92 01 - Fax : 02 54 80 78 70
maisonbotanique@free.fr

Bibliographie :

- *Les trognes* – Dominique MANSION – Revue "La Garance voyageuse" N° 57 et 58 (printemps-été 2002)
- *La taille des arbres d'ornement* – Christophe Drenou – I.D.F. – 1999
- *Mieux gérer la taille des arbres pour leur suivi en milieu urbain* – Gérard BORY Revue PHM N° 386 Novembre 1997

Auteurs : Augustin BONNARDOT
d'après le travail de recherche mené par Dominique MANSION
Illustrations : Dominique MANSION
Octobre 2004